



LA GAZETTE

N°3
janvier 2017

DUTHUIT

bulletin municipal de la commune nouvelle du Thuit de l'Oison

Les Élus viennent à votre rencontre cf page 5



Meilleurs Voeux pour cette
nouvelle année

EDITO



Chers administrés du Thuit de l'Oison

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année tant au niveau personnel que professionnel.

L'année 2017 débutera par la pose de la première pierre de la médiathèque. Les entreprises ont été choisies et validées par le conseil municipal. Des travaux seront faits sur les années à venir comme :

- l'extension de l'école maternelle de Thuit-Signol, car les effectifs ne font que s'accroître et de nouvelles constructions sont en cours,
- assainissement en traverse sur la RD 629 (entre Thuit-Signol et Thuit-Simer)
- enfouissements des réseaux rue Delamarre au Thuit-Anger

- changement de la chaudière à la Salle des Fêtes du Thuit-Anger

Comme je l'ai dit lors des vœux, cette première année en tant que commune nouvelle a été enrichissante et réussie ! Notre commune est forte, les comptes seront validés par la trésorerie d'ici peu et nous vous en ferons part dans la prochaine gazette.

Je vous laisse prendre connaissance des différentes actualités de notre commune, en vous souhaitant une bonne lecture.

Le Maire,
Gilbert DOUBET.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
et le samedi de 9h à 12h.

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Page Facebook : le Thuit de l'Oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90

En cas d'urgences :

07.88.35.81.94

Maison de l'eau
www.maison-de-l-eau.fr
Château du Bosc Féré
www.chateau-boscferé.fr

Numéros d'urgences

SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police Secours : 17

Services sociaux et médico-sociaux :

85, rue d'Elbeuf
Bourgtheroulde-Infreville
27520 Grand Bourgtheoulde
Tél. : 02.35.87.70.51

Accueil Téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Accueil Physique :
le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h

LA GAZETTE DU THUIT - n°3

Directeur de publication : Gilbert DOUBET
Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion - Le Thuit Signol - 27370 LE THUIT DE L'OISON
Rédaction : Commission Communication. Conception : Estelle RENAULT
Imprimé à 1 500 exemplaires par IRS Imprimerie - Le Bosc Roger en Roumois
Journal gratuit - Dépôt légal en cours

Rappel des Élections :
Élections Présidentielles : 23 avril et 07 mai 2017
Élections législatives : 11 juin et 18 juin 2017

« VOTER EST UN
DROIT, C'EST AUSSI
UN DEVOIR CIVIQUE »

CITOYEN Carte VOTE électorale geste Citoyenneté Majorité



Les bureaux de vote restent inchangés :

Bureau N°1 à la Mairie déléguée du Thuit-Anger pour les habitants du Thuit-Anger

Bureau N° 2 à la Mairie déléguée du Thuit-Signol pour les habitants du Thuit-Signol dont les noms commencent par la lettre A jusqu'à la lettre K et le bureau N°3, pour ceux dont les noms commencent par la lettre L jusqu'à la lettre Z

Bureau N°4 à la Mairie déléguée du Thuit-Simer pour les habitants du Thuit-Simer

Les pièces obligatoires pour voter sont :

vosre carte électorale, une pièce d'identité avec photo (CNI, Passeport, Permis de Conduire, Carte d'invalidité)

Vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de voter par procuration confier votre vote à un autre électeur.

Le Mandant demande la procuration et

informe le Mandataire, en se rendant soit au tribunal d'instance, au Commissariat de police ou en gendarmerie de son lieu de domicile ou de travail. Si vous êtes Français résidant à l'étranger, rendez vous à l'Ambassade ou au Consulat.

Vous devez vous munir des pièces suivantes : un titre d'identité, un formulaire de procuration et une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et un récépissé délivré au Mandant.

Le Mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le Mandant mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote.

Cas particulier

Les personnes ne pouvant se déplacer pour raison médicale ou autre cas, peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical ou un justificatif.

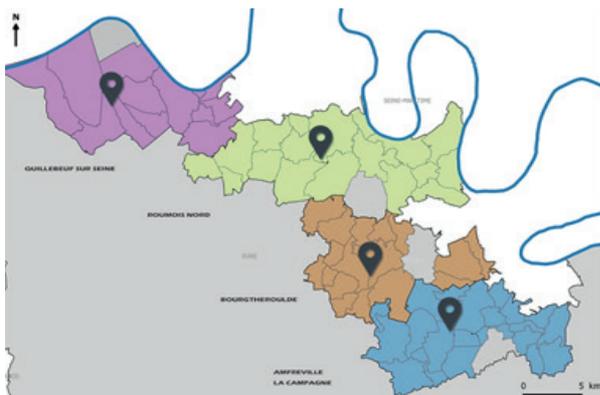
Nouveau

À compter du 20 février, nous ne pourrons plus accepter vos dossiers de demande ou de renouvellement de carte nationale d'identité. En effet, seules les mairies déjà équipées pour les passeports conservent cette compétence... au grand désespoir des élus !



L'intercommunalité : ça bouge

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE



La Communauté de Communes Roumois Seine est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des Communautés de Communes d'Amfreville la Campagne, de Bourgtheroulde-Infreville, de Quillebeuf sur Seine et de Roumois-Nord.

A l'issue des élections lors de l'installation du 1^{er} conseil communautaire de Roumois Seine, mercredi 4 janvier 2017 à la Maison des Associations de Bourg-Achard, Benoît GATINET a été élu Président de la nouvelle intercommunalité qui rassemble 62 communes. Le conseil communautaire compte désormais 93 délégués titulaires. Ils ont élu 14 vice-président(e)s et 5 membres du bureau.



Président : Benoît GATINET

1^{er} vice-président territorial à Roumois-Nord : Dominique ROUAS

2^{ème} vice-président territorial délégué à Amfreville la Campagne : Fernand LENOIR

3^{ème} vice-président territorial à Bourgtheroulde : Philippe VANHEULE

4^{ème} vice-président aux finances et au suivi budgétaire : Laurent VALLÉE

5^{ème} vice-président à l'administration générale et aux ressources humaines : Bruno QUESTEL

6^{ème} vice-président au développement économique, tourisme et numérique : Bernard CHRISTOPHE

7^{ème} vice-président à l'aménagement de l'espace : Philippe MARIE

8^{ème} vice-président à l'assainissement et ordures ménagères : Hervé CAILLOUEL

9^{ème} vice-président aux bâtiments, voiries et travaux : Dominique MEDAERTS

10^{ème} vice-président à l'urbanisme et habitat : Jean-Pierre DENIS

11^{ème} vice-présidente aux résidences pour personnes âgées et aide à domicile : Monique MOUILLIÈRE

12^{ème} vice-président à l'eau et ruissellement : Jean QUÉTIER

13^{ème} vice-président à l'enfance-jeunesse, sports et vie associative : Didier GUÉRINOT

14^{ème} vice-présidente au développement durable : Christine VAN DUFFEL

Sortie de territoire des mineurs

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

Un enfant de parents français voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les documents suivants :

Pièce d'identité valide du mineur : CNI ou passeport + visa éventuel selon le pays de destination.

Photocopie du titre d'identité en cours de validité ou non de moins de 5 ans du parent signataire : CNI ou passeport.

Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Un enfant de parents étrangers européens ou de parents étrangers d'un pays autre qu'européen doit justifier des mêmes pièces.

Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la Mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

Pass' déchèterie

A partir du 1er janvier 2017, toutes les personnes résidant sur le territoire du SDOMODE pourront accéder à toutes les déchèteries de ce territoire. L'accès sera autorisé sur présentation du pass'déchèterie. Il est possible de demander 2 pass par foyer.

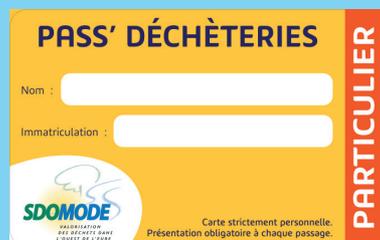
Pour vous procurer ce pass, il vous suffit de présenter aux différents points de retraits :

- en déchèterie, à la Mairie du Thuit de l'Oison ou à la Comcom Roumois-Seine, un justificatif de domicile localisé sur le territoire et la carte grise du ou des véhicules.



ATTENTION

Nouveaux Horaires au 1^{er} janvier
Tous les jours de 9h à 12h et de
14h à 17h
Fermé le lundi matin et jeudi
matin



À vos Agendas

Les Élus du Thuit de l'Oison viendront à votre rencontre afin de faire le point sur la fusion, vous présenter les projets et surtout échanger avec vous les :

Le lundi 06 mars à 18h30 à la Salle des Fêtes du Thuit-Anger

Le mardi 07 mars à 18h30 à la Salle des Fêtes du Thuit-Simer

Le jeudi 09 mars à 18h30 à la Salle des Fêtes du Thuit-Signol

Préparez vos questions et venez nombreux !

S
I
M
E
A
N
G
E
R
O
L
O
I
S
O
N
D
E

Quelques Rappels

- Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'élaguer ses haies à une hauteur inférieure à 2 m, par mesure de sécurité.
- Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557 il est interdit de faire des feux.
- Un arrêté municipal prévoit une plage horaire pour tout bruit de bricolage ou de jardinage, comme suit : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Il est obligatoire de demander en Mairie un permis de détention pour les chiens de catégories 1 et 2.
- De même, il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, en effet ceux-ci doivent être enfermés dans les propriétés, attachés ou muselés, sous peine d'amende par le Thuit de l'Oison comme délibéré le 19 Décembre 2016.
- Nous vous rappelons également qu'il est important de respecter les limitations de vitesse pour la sécurité, la tranquillité et le bien-être de tous. À cet effet le centre bourg est limité à 30 km/h, les piétons sont par conséquent prioritaires, le reste du village étant réglementé à 50 km/h.

Le Saviez-vous ?

Grâce à la loi transition énergétique, Mes Ampoules Gratuites.fr vous permet de recevoir gratuitement 5 ampoules LED. Cela est possible grâce au dispositif des Certificats d'économies d'Énergie - CEE. Les CEE permettent aux particuliers de bénéficier de «prime énergie» pour chaque opération d'économies d'énergie réalisée (rénovation, isolation, chauffage, ampoules...)

Depuis le 1er janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer ces subventions ou primes énergie. En fonction de vos revenus, vous pourrez

bénéficier d'une subvention qui pourra couvrir jusqu'à 100 % du prix de vos ampoules LED.

Pour commander vos ampoules :

- Connectez-vous sur mesampoules.fr
- Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition,

En effet 2 informations sont importantes pour calculer votre subvention :

- Numéro fiscal composé de 13 chiffres
- référence de l'avis d'imposition composé de 13 chiffres et/ou de lettres

Collecte de papiers

ÉCO DÉFI : collecte de papier N°2

Pour la 2ème année consécutive, le groupe PaREnTs organise une collecte de papier sur la place de Thuit-Signol de 8h45 à 9h30 et 11h30 à 12h15

Les rendez-vous sont :

4 Février, 4 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin, 1er juillet.

Les bénéfices de cette opération seront reversés aux écoles maternelle et élémentaire de Thuit-Signol pour financer des actions pédagogiques.

ATTENTION : ne sont pas acceptés les papiers et cartons souillés, les tickets de caisse, les enveloppes à fenêtre, les carbonnes, les classeurs.

Pour plus d'informations : parentsdesthuits@gmail.com ou 06.84.12.67.89

Taxe d'Habitation

OCCUPANT(S)					
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année	
123456789123456789	M DUPONT JEAN ET MME DUPONT LOUISE	S	53000	4,00	5

TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute	3634		3634	3634		
Valeur locative moyenne	2657		2657	2657		
2						
A • Général à la base						
B • Personne(s) à charge						
A T - Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %			
T pour 2 personne(s)	532		532	532		
E - Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %			
M pour 1 personne(s)	399		399	399		
E N • Spécial à la base						
T S • Spécial handicapé						
Base nette d'imposition	2703		2703	2703		
Taux d'imposition 2016	6 %		10,24 %	0,0827 %		
Cotisations 2016	162		277	2		Total des cotisations
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaire						441
3						
Taux d'imposition 2015	5,05 %		10,24 %	0,0823 %		
Rappel cotisations 2015	135		273	2		
Variation en valeur	+27		+4	0		
Variation en pourcentage	+20 %		+1,47 %	0 %		
Abattements de référence 2003/2016	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2015 ET 2016					Frais de gestion	
	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016	En valeur	En pourcentage	Prélèvements :	+ 4
(a) Cotisations	414	445	+31	+7,49 %	- pour base élevée	
(b) Allègements					- surrés. secondaires	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	414	445	+31	+7,49 %	Plafonnement selon le revenu	
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1						
Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	
12,52 %	1234567890C	Maison		H	3634	
Cotisation référence 2003						Montant de votre impôt
						445

1. La taxe d'habitation concerne les locataires comme les propriétaires. C'est un impôt local qui alimente le budget des Communes et des Intercommunalités.

3. Ce sont les taux communaux votés par le Conseil Municipal.

2. L'État décide des bases d'imposition de la taxe d'habitation. La valeur locative sert au calcul de l'impôt : elle est valorisée chaque année par la loi des Finances.

4. Ce sont les taux intercommunaux votés par le conseil communautaire.

← PARTAGER

Après quelques années d'inactivité, l'UcAt, l'Union des Commerçants et Artisans des Thuits de l'Oison, s'est enfin réveillée d'un trop long sommeil. Nouvelle, motivée et restructurée, elle est prête à relever de nouveaux défis.

Savez-vous qu'il y a 230 artisans-commerçants sur le Thuit ??? Non.

Notre objectif premier est d'être le trait d'union entre les commerçants, les artisans et les habitants.

Ayant à cœur de faciliter cette relation de confiance qui doit se créer, se développer

et perdurer, nous vous encourageons à venir nous rejoindre nombreux car l'union fait la force.



commerçants et artisans
du Thuit de l'Oison
ucat.oison@gmail.com

C'est donc avec cet enthousiasme, cette joie, ce dynamisme que l'UcAt est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

Pour joindre le bureau, vous avez le mail : ucat.oison@gmail.com ; sinon vous pouvez contacter la secrétaire : Christine au 06.85.96.89.66, ou le secrétaire adjoint : Emmanuel au 02.35.37.24.04.

SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

Je m'appelle Elise j'ai 18 ans. Je sors d'un Lycée Agricole et j'ai le niveau BAC STAV (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du vivant).

J'ai entendu parler de cette occasion de mission de Service Civique par ma voisine Valérie qui est AVS dans cette même école. Elle m'a donc proposé, avec l'accord de la directrice Mme Nathalie CARDON de passer 2 matinées à l'école pour voir le fonctionnement. Puis l'école m'a rappelée pour me dire que j'étais retenue, j'ai commencé le 14 novembre.



C'est, d'après moi, un bon premier travail d'autant plus que l'équipe enseignante et celle des AVS sont très agréables. C'est un plaisir de travailler dans cette école et de proposer, sur la récréation du matin, des jeux de société. Ce travail m'apporte de l'expérience et me responsabilise. De plus, il permet de financer ma formation. Les missions de service civique sont de très bonnes solutions pour commencer dans le monde du travail. Cela nous permet d'avoir des contacts humains et des responsabilités.

Je m'appelle Enzo CAILLE, je suis actuellement en 1ère Sciences Technologiques de l'Industrie et du Développement Durable, au lycée Ferdinand Buisson à Elbeuf.

Je souhaite acquérir davantage de compétences en informatique pour ma poursuite d'étude, c'est en partie la raison pour laquelle j'ai postulé à un Service Civique proposé par la Mairie du Thuit de l'Oison.



Je suis quelqu'un de très volontaire, qui aime s'investir dans de nombreux domaines, notamment dans des actions touchant à l'informatique, me permettant ainsi un épanouissement personnel.

Ce travail me permettra d'enrichir et d'approfondir mes compétences. J'ai conscience de la confiance que

l'on m'accorde en tant que jeune volontaire en Service Civique. J'y attache de l'importance et j'irai au bout de mes engagements.



Je m'appelle Matthieu VIEUX-BLED, j'ai 18 ans. J'ai un niveau de BAC PRO Technicien en Chaudronnerie Industriel. J'ai connu le Service Civique par des connaissances qui m'en ont parlé, je fais ce travail pour gagner de l'expérience et pouvoir passer un nouveau diplôme. Les collègues sont agréables et sympathiques il nous aide beaucoup pour le travail, ils nous donnent des infos sur des formations pour nous aider dans notre futur proche.

Le Club de l'Amitié du Thuit-Signol

Ce club organise des activités au Manoir tous les mardis de 14h à 18h avec goûter (jeux de société), des sorties, des voyages, des repas... Les réunions du mardi sont toujours suivies par une vingtaine de personnes. Une très bonne ambiance règne au sein du club.

La cotisation est de 19 euros par personne. Renseignements en Mairie.

Janvier : galettes des rois ;

Février : déjeuner au restaurant «l'Auberge de la Gare» suivi de l'A.G.

Mars : repas "choucroute".

Avril : repas "buffet froid".

Mai : sortie cabaret "Les Enfants Terribles".

Juin : déjeuner à «l'Auberge du Vieux Donjon» à Brionne. Après-midi balade ou jeux.

Fin juin au début septembre : arrêt des mardis après-midi.

Septembre : Journée vente à la salle des fêtes de Thuit Signol.

Octobre : sortie gastronomie et pans de bois.

Novembre : repas "paëlla".

Décembre : repas de fin d'année.

Chaque participant a reçu des chocolats. Une boîte de chocolats est offerte, aux personnes malades, n'ayant pu assister au repas de fin d'année.

Le Club des Amis Réunis du Thuit-Anger

Le club des Amis Réunis organise des activités (cartes, scrabble, triominos, rummikub, etc...) tous les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois à la Salle des Fêtes du Thuit-Anger avec un goûter où à tour de rôle des spécialités familiales sont proposées. Une fois par mois nous participons à une démonstration, comme les bougies Partilyte, Tupperware, les jeux Oika-Oika ou des expositions de bijoux.

L'adhésion est de 20 € par personne et pour l'année, le club compte 47 adhérents.

Les non-inscrits sont acceptés pour les voyages au tarif plein dans la limite des places disponibles

La prochaine sortie : Visite de la cité de la mer à Cherbourg le 8 juin 2017.

Pour ces 2 clubs, renseignements en Mairie

La recette de la Galette des rois

Pour 6 personnes : mélangez 100 g de beurre (ramolli) avec 125 g de poudre d'amande, 125g de sucre glace, 2 œufs, 2 cuillères à soupe de rhum et 1 cuillère à café d'arôme amande amère ou d'arôme de vanille. Répartissez la préparation entre 2 disques de pâte feuilletée, insérer la fève. Soudez les extrémités et dorez le dessus au jaune d'œuf, puis quadrillez au couteau. Faire cuire dans un four préchauffé thermostat 6 (200°).



Récupération d'objets anciens

Dans le but de créer au château du Bosc-Féré un «Musée» sur l'école d'autrefois en Normandie et sur l'agriculture d'autrefois, nous recherchons tout objet pouvant venir enrichir la collection. Merci d'avance de votre participation, plus d'informations en Mairie.



Sur le Canton, on a récolté



Les élèves des écoles maternelles et élémentaires du Thuit-Signol se sont réunis pour clôturer l'opération une pile = un don. Munis de leur boîte, entre le mois d'Octobre et celui de Décembre, ils ont collecté avec l'aide des habitants 470 KG de piles et batteries, c'est environ 120 € qui seront reversés à l'AFMTELETHON. Nous avons récolté 12 911,13 €.



Bravo et Merci à tous !

Cours d'informatique

Proposé par l'association Z-Gen
Le 1^{er} samedi du mois de 10h30 à 12h
à La Maison des Associations
34 rue Henri de Campion Le Thuit de l'Oison

Sessions programmées :

4 mars : Utilisation des réseaux sociaux

1^{er} avril : Initiation à l'informatique

6 mai : Initiation logiciel bureautique

3 juin : Importer et gérer ses photos

Inscription obligatoire, modalités disponibles en mairie ou sur internet à l'adresse : <http://formations.zgen.fr>

20€ la séance (10 € pour les adhérents Z-Gen)
Formation réalisée sur votre matériel - Possibilité de prêt si nécessaire

Création d'une association au Thuit de l'Oison :

Valorisons le Patrimoine du Thuit de l'oison

Le 8 décembre 2016, Monsieur le Préfet de l'Eure a officialisé la création d'une association dénommée : « Valorisons le patrimoine du Thuit de l'Oison ».

Son objet est : « la sauvegarde et la valorisation des éléments remarquables du patrimoine historique, naturel et architectural de la commune du Thuit de l'Oison, ainsi que la collecte de fonds dédiés à cet effet, sous quelque forme que ce soit (dons, souscriptions, legs, ...) ».

Deux réunions ont été organisées à la salle des fêtes de Thuit Signol pour préparer la création de cette association, une en septembre et l'autre en novembre. Elles ont réuni plus d'une trentaine d'habitants motivés pour la sauvegarde de notre patrimoine. L'assemblée Générale Constitutive du 22 novembre 2016 a nommé

- Jean Lallet, adjoint délégué de la commune, président de cette association
- Véronique Hénon, conseillère municipale, vice-présidente,
- Béatrice Favrel, résidant Le Thuit Signol, trésorière.

Maintenant que l'association est officiellement constituée, une prochaine réunion aura lieu avant les vacances de février. Une information sera faite dans les commerces du village.

Si le projet de cette association vous intéresse, vous pouvez y adhérer en remplissant le bulletin d'adhésion joint et en le déposant avec votre règlement par chèque en mairie.

Des fiches d'adhésion sont disponibles en mairie auprès d'Hélène Langlois. La cotisation minimale a été fixée à 10 €.



← PARTAGER

VALORISONS LE PATRIMOINE DU THUIT DE L'OISON

BULLETIN ADHESION

N° Adhérent :

Inscrit par :

Nom :

Prénom :

Adresse principale :

CP Ville :

Adresse secondaire :

CP Ville :

Mail :

Téléphone : Portable :

Mode de Règlement

<u>Adhésion</u> :	10 €
<u>Dons</u> :	€
<u>Total à régler</u> :	€

Chèque (N°.....) Espèces

Notes :

*Je m'engage à respecter les statuts de l'association dont je reconnais avoir pris connaissance. **

Date :/...../.....

Signature :

Association valorisons le patrimoine
du thuit de l'oison

cotisation :

nom prénom :

Réglée par :

ATTENTION RECU DE PAIEMENT. A CONSERVER PAR LE MEMBRE

* Les statuts sont consultables en Mairie

Tour de Normandie

Chasse aux Oeufs au Thuit-Anger

Troc aux Plantes au Thuit-Anger

EXPO : Récup'ta planète au Thuit-Signol

Salon du Bien Être au Thuit-Simer

Soirée Tartiflette au Thuit-Simer

Les Allemands en visite au Thuit de l'Oison

Commémoration du 8 Mai

Festival «Pierres en Lumières» au Thuit-Signol

Randonnée Pédestre au Thuit-Anger

Fête des Voisins au Thuit-Anger

Commémoration du centenaire de la Bataille
de verdun

Foire à tout au Thuit-Simer

Retransmission de l'Euro 2016

Fêtes des Écoles Élémentaires au Thuit-Signol

Fêtes des Écoles Primaires au Thuit-Signol

Chasse aux Oeufs au Thuit-Signol

Fête de la musique au Thuit-Signol

Fête des Voisins au Thuit-Simer

Spectacle de l'Association Musicale

Fêtes de l'École du Thuit-Simer

Retransmission de l'Euro 2016

Soirée Jeux Vidéos au Thuit-Signol

Fête Communale du Thuit-Anger

Fête Commune du Thuit-Signol

Fête Médiévale au Château du Bosc-Féré

Fête des Associations au Thuit-Signol

Cochon Grillé au Thuit-Anger

Fête du patrimoine

2017





← PARTAGER

nations au Thuit de l'Oison

Foire à tout du Thuit-Anger

Festivals des Médiathèques
«Chacun son court»

Soirées Cabaret au Thuit-Simer

Pièce de Théâtre : Piège à Matignon

Repas des Aînés

Soirée Dansante au Thuit-Anger

Commémoration du 11 Novembre

Soirée fruits de mer au Thuit-Signol

Brocante en Faveur du Téléthon

Bourse aux Jouets en faveur du Téléthon

Téléthon

Arbres de Noël

Marchés de Noël

Présentation des Voeux des Maires

Assemblées Générales
des Associations

Loto au Thuit-Simer

Expo de Peinture

Techno Com

Soirée Dansante

Bourse à la Puériculture

Spectacle du Relais des
Assistantes Maternelles

Pièce de Théâtre : Le Bouffon du Président
au Thuit-Signol

Présentation des Voeux du Comité des Fêtes
du Thuit-Simer



16



← PARTAGER



Fête Médiévale



Soirée dansante



Expo de peinture



11 novembre



Chasse aux Oeufs



Banquet des Aînés



Banquet des Aînés



Noël des Écoles



Soirée Loto



Saveurs & Traditions, dégustation



Soirée Cabaret



Visite de la Mairie



Salon du bien-être

2017



calendar

- ZONE A**
Beaune, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- ZONE B**
Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
- ZONE C**
Créteil, Montbéliard, Paris, Toulouse, Versailles

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D Jour de l'An 01	1 M	1 M	1 S	1 L Fête du Travail 18	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S Assistances Maternelles	4 M	4 J	4 D Foire à tout
5 J	5 D	5 D Bourse Puériculture	5 M	5 V	5 L Pentecôte
6 V Voeux du Maire	6 L	6 L Rencontre Élus Habitants	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M Rencontre Élus Habitants	7 V	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J
9 L	9 J	9 J Rencontre Élus Habitants	9 D	8 L	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	9 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	10 M	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	11 J	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	12 V	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	13 S	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	14 D	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	15 L	16 V
17 M	17 V	17 V	16 D Pâques	16 M	17 S
18 M	18 S	18 S Théâtre	17 M	17 M	18 D
19 J	19 D	19 D	18 S	18 J	19 L
20 V Voeux du CF	20 L	20 L	19 M	19 V	20 M
21 S	21 M	21 M	20 J	20 S	21 M
22 D	22 M	22 M	21 V	21 D	22 J
23 L	23 J	23 J	22 S	22 L	23 V
24 M	24 V	24 V	23 D	23 M	24 S
25 M	25 S	25 S	24 L	24 M	25 D
26 J	26 D	26 D	25 M	25 J	26 L
27 V	27 L	27 L	26 M	26 V	27 M
28 S Loto	28 M	28 M	27 J	27 S	28 M
29 D	29 M	29 M	28 V	28 D	29 J
30 L	30 J	30 J	29 S	29 L	30 M
31 M	31 V	31 V	30 D	30 M	31 M

● THUIT-ANGER

● THUIT-SIGNOL

● THUIT-SIMER

PARTAGER

Les dates sont données à titre indicatif et n'engagent en aucun cas la responsabilité de l'éditeur

2017



calendrier

ZONE A
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE B
Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Niamey, Orléans, Reims

ZONE C
Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Toussaint	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S Téléthon
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S Théâtre	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S Fête des Associations	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D Cochon Grillé	10 M	10 V	10 D Noël des Enfants
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S Armistice 1918	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V Fête Nationale	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Assomption	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D Fête du Patrimoine	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S Soirée Fruit de Mer	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S Soirée Dansante	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D Foire à Tout	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S Foire à la Puériculture	25 L Noël
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D Bourse aux Jouets	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J	31 M	31 M		31 D Réveillon